

**Monsieur Olivier Véran**  
**Ministre des Solidarités et de la Santé**

Paris, le 28 mai 2020

Objet : « Ségur de la Santé »

Monsieur le Ministre,

Le « Ségur de la Santé » a officiellement commencé ce lundi 25, après l'annonce du Président de la République en pleine crise sanitaire.

Les quatre piliers annoncés de la concertation concernent directement les personnes en situation de handicap que le Collectif Handicaps représente au travers de ses 48 associations nationales. Le système sanitaire actuel ne prend pas suffisamment en compte leurs attentes et leurs besoins en termes d'accès aux soins. La crise sanitaire actuelle l'a révélé avec un brutal arrêt des soins pour des personnes suivies quotidiennement ou des refus d'hospitalisation. Bien avant la crise, la question de l'accès aux soins mais aussi aux équipements de santé se posait, et ce depuis plusieurs années.

La nouvelle organisation du système de santé doit également prendre en compte le secteur médico-social qui accompagne les personnes en situation de handicap avec lequel une meilleure articulation doit être pensée. Ces difficultés d'articulation ont été mises en avant par la crise sanitaire.

En outre, pour le Collectif Handicaps, ces concertations ne peuvent faire l'impasse sur les professionnels du médico-social qui ont su pendant toute la crise accompagner les personnes en situation de handicap et les familles. De nombreuses questions doivent s'appréhender de manière globale. Le « Ségur de la santé » constitue l'occasion de valoriser les métiers du médico-social.

Enfin, le nouveau système de santé s'appuiera très probablement sur le développement de la télémédecine et des outils numériques. Nous sommes très inquiets sur la prise en compte des usages des patients en situation de handicap. L'accessibilité doit être un principe fondateur d'une « santé inclusive ».

Ce sont les raisons pour lesquelles le Collectif Handicaps souhaite dès à présent être associé à la concertation.

Restant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Arnaud de Broca  
Président du Collectif Handicaps